

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET DES COMPÉTENCES DE L'HÔPITAL DE JÉRÉMIE (HAÏTI)



Les partenaires

- Hôpital Saint-Antoine de Jérémie
- Centre Hospitalier Universitaire de Nantes
- Association des Maires de Grand' Anse
- Ville de Nantes

Durée du programme

36 mois : 2012-2013-2014

Les objectifs du programme

- Améliorer la structure de l'hôpital : propreté, gestion des flux, système d'approvisionnement en eau, en électricité, système de gestion des déchets ;
- Renforcer les capacités logistiques et techniques disponibles au sein de l'hôpital : suivi du matériel et des petites réparations, identification des besoins pour fonctionner ;
- S'assurer que l'hôpital de Jérémie dispose du matériel médical de base, donc le fonctionnement est connu par les équipes médicales sur place ;
- Soutenir la formation - initiale et continue - du personnel médical, afin d'améliorer la qualité des soins obstétricaux et gynécologiques.

Le but du programme est donc de renforcer les capacités et les compétences de l'hôpital, afin de permettre le développement d'une politique de santé publique de proximité. L'hôpital Saint-Antoine de Jérémie doit devenir un centre de santé de référence quant à la qualité des soins dispensés, qui puisse être moteur de l'amélioration des soins en Grand' Anse.

Cela s'inscrit dans un objectif plus global : en adéquation avec les OMD, il s'agit de réduire la mortalité infantile et maternelle de 2/3 dans le département d'ici à 2020.

Le programme vise également à impulser une nouvelle dynamique de coopération, fondée sur le renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage des partenaires haïtiens.

Bénéficiaires

- Le personnel médical et administratif de l'hôpital de Jérémie
- La population de Grand' Anse
- Les maires de l'Association des Maires de Grand' Anse, impliqués dans la santé publique sur leurs territoires

Impacts attendus dans le cadre du programme

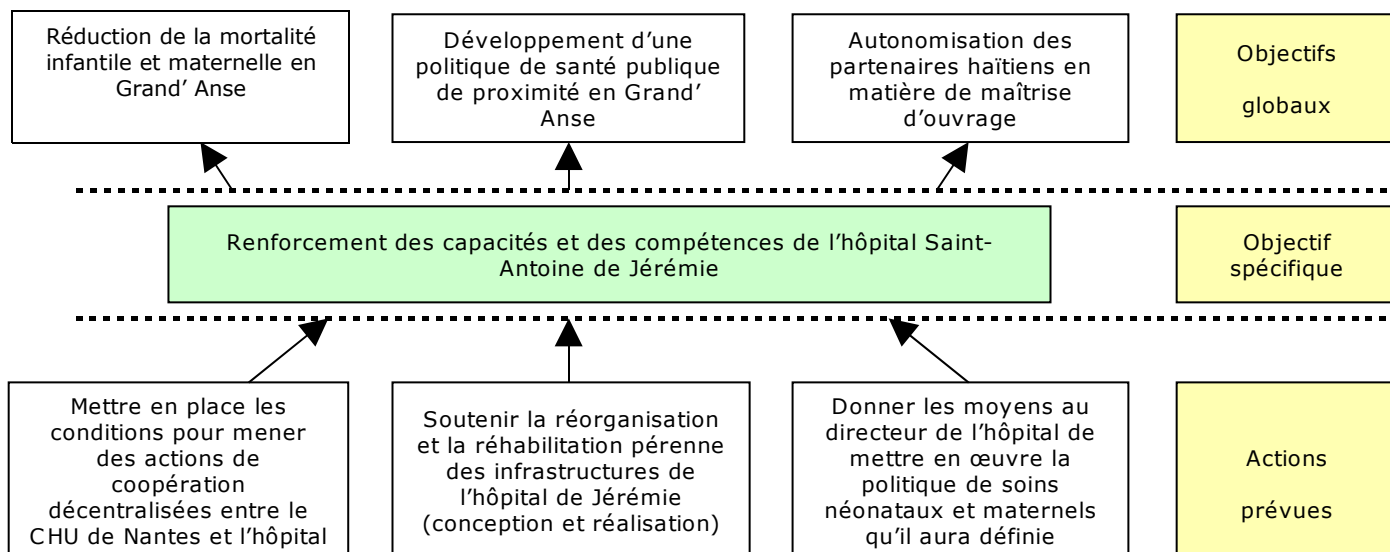
Outre la contribution à l'atteinte des OMD en matière de santé publique, et de réduction de la mortalité infantile et maternelle, le projet doit permettre d'obtenir :

- Une amélioration de l'état sanitaire et des moyens d'action de l'hôpital ;
- Une amélioration de l'organisation et de la compétence des équipes médicales et non médicales ;
- Une amélioration des soins dispensés, en particulier en matière de gynécologie et d'obstétrique.

Actions prévues par le programme pour répondre aux objectifs

	Année 1			Année 2			Année 3		
	janv-avril 2012	mai-août 2012	sept- déc 2012	janv- avril 2013	mai-août 2013	sept-déc 2013	janv-avril 2014	mai-août 2014	sept-déc 2014
Action 1 : mettre en place les conditions pour mener des actions de coopération décentralisées entre le CHU de Nantes et l'hôpital de Jérémie.	Recruter et former un responsable du développement								
	Installer et équiper la personne recrutée								
	Constituer un groupe de référents nantais (choix des membres et dégagement temps de travail)								
	Définir une méthodologie de travail en commun (fréquence des rencontres, modalités de communication)								
Action 2 : soutenir la réorganisation et la réhabilitation pérenne des infrastructures de l'hôpital de Jérémie (conception et réalisation)	Repenser la structuration de l'hôpital (déplacement du directeur en France, élaboration de documents formalisant la nouvelle organisation, travaux)								
	Réhabiliter les infrastructures existantes								
	S'assurer du bon approvisionnement de l'hôpital en eau et en électricité (identification des besoins et réalisation de travaux)								
	Assurer un nettoyage adéquat et régulier des locaux : recruter deux agents d'entretien et assurer les opérations régulières de nettoyage								
Action 3 : donner les moyens au directeur de l'hôpital de mettre en œuvre la politique de soins néonataux et maternels qu'il aura définie	Fournir le matériel médical de base aux soins gynécologiques-obstétriques (collecte, acheminement et réception de matériel)								
	Apporter un soutien technique à l'utilisation et l'entretien de ce matériel : recruter un référent matériel, le former, assurer les opérations régulières de maintenance								
	Assurer un appui méthodologique à l'organisation des soins (formation à la GRH, ...)								

Formalisation de la stratégie du programme



Viabilité du programme

La viabilité technique et culturelle des actions menées dans le cadre de ce programme est assurée par le fait que les besoins seront définis par l'équipe de direction de l'hôpital bénéficiaire. De plus, cette dernière se trouve sous l'autorité des maires qui pourront rendre compte de leurs résultats aux populations. Cette démarche tranche avec la politique d'ingérence humanitaire fréquemment constatée en Haïti. Une autre garantie de la pertinence de ce projet est le soutien technique qui sera apporté par les services du CHU.

En matière de viabilité politique, ce programme est en adéquation avec l'arrêté d'autonomie communale et départementale prévu par la constitution et pris par les commune de l'AMAGA.

Enfin, la viabilité financière du projet repose sur le fait qu'une des fonctions du responsable du développement embauché par l'hôpital de Jérémie est de trouver auprès d'ONG et de bailleurs internationaux les ressources nécessaires à l'entretien et l'amélioration des infrastructures et du matériel médical, ainsi qu'à la pérennisation de son poste.

Réalisations et état d'avancement du programme

Initialement conçu pour démarrer en 2011, le programme n'a pas reçu en 2011 de soutien financier dans le cadre du contrat de plan Etat-Région en raison d'une transmission officielle tardive du dossier. Les collectivités et institutions partenaires ont néanmoins utilisé la fin de l'année 2011 pour se rencontrer, approfondir le plan d'action et commencer à collecter le matériel qui pouvait être obtenu sans dépenses numéraires. Depuis le lancement officiel du programme en janvier 2012 :

- L'équipe de soutien a été définie à Nantes, et l'établissement du planning des rencontres est en cours.
- Un responsable du développement a été recruté, de même qu'un responsable maintenance et un maçon-plombier.
- La réhabilitation des locaux fait actuellement l'objet d'études.
- Le matériel médical à envoyer a été clairement identifié, une partie est déjà stockée et le reste est en instance d'achat.

Contacts

Maurice BERTHIAU, Directeur de la Mission Solidarités et Coopérations Internationales à Nantes Métropole

maurice.berthiau@nantesmetropole.fr

Jean Claude FIGNOLE, Maire des Abricots ,
Président de l'Association des Maires de la Grand'Anse

jcfign@hotmail.com

Jean Marie DUVILLAIRE, Directeur de l'Hôpital de Jérémie
Maire Adjoint de la commune des Abricots

jeancomarie44@yahoo.com

Anderson JOSEPH, chargé de projets Hôpital de Jérémie

joanderson1981@yahoo.fr

Isabelle BRISSON, chargée de mission relations internationales au CHU de Nantes

isabelle.brisson@chu-nantes.fr

Les moyens mobilisés pour mettre en œuvre le programme

Le coût total du projet est porté à 561 608 €, répartis sur trois années.

Budget total	Année 1	Année 2	Année 3	Total
matériel	103 190 €	660 €	660 €	104 510 €
infrastructures	30 392 €	1 310 €	920 €	32 622 €
rémunération brute des personnels haïtiens	12 300 €	14 760 €	14 760 €	41 820 €
communication	4 210 €	2 920 €	4 730 €	11 860 €
déplacements	20 000 €	22 000 €	16 000 €	58 000 €
suivi-évaluation			30 000 €	30 000 €
imprévus	8 505 €	2 083 €	3 354 €	13 941 €
sous-total hors valorisation du temps de travail	178 597 €	43 733 €	70 424 €	292 753 €
valorisation temps de travail CHU Nantes	69 600 €	69 600 €	69 600 €	208 800 €
valorisation temps de travail directeur hôpital de Jérémie	3 000 €	3 000 €	3 000 €	9 000 €
frais administratifs et de structure	25 120 €	11 633 €	14 302 €	51 055 €
TOTAL	276 316 €	127 966 €	157 326 €	561 608 €

Concernant l'année 2012, le coût de la mise en œuvre du programme s'élève à 276 316 €.

96 000 € ont été sollicités auprès du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes ainsi que du Conseil Régional des Pays de la Loire, dans le cadre du contrat de plan Etat-Région 2010-2012.

Recettes pour l'année 2012	
Ville de Nantes	96 036 €
CHU Nantes	10 180 € (don en nature)
	69 600 € (valorisation)
Hôpital de Jérémie	3 000 € (valorisation)
Commune de Brains	1 500 €
MAE	96 000 € (cofinancement sollicité)
TOTAL	276 316 €

Dépenses pour l'année 2012	
Action 1 Mettre en place les conditions pour mener des actions de coopération décentralisées entre le CHU de Nantes et l'hôpital Saint-Antoine de Jérémie	32 850 €
Action 2 Soutenir la réorganisation et la réhabilitation pérenne des infrastructures de l'hôpital Saint-Antoine de Jérémie, tant sur le plan de la conception que sur celui de la réalisation.	67 792 €
Action 3 Donner les moyens au directeur de l'hôpital Saint-Antoine de Jérémie de mettre en œuvre la politique de soins néonataux et maternels qu'il aura définie	129 840 €
Coût de suivi	5 000 €
Coût en communication sur le projet	4 210 €
Frais administratifs ou de structure (10% max)	25 120 €
Divers et imprévus (5% max)	8 505 €
Dépenses globalisées prises en charge par l'hôpital de Jérémie	3 000 €
TOTAL	276 316 €